



MAIRIE

SAINT MARTIN DES NOYERS - Vendée

28, Rue de l'Eglise

☎ 02 51 07 82 60 - Fax 02 51 07 85 91

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2010

L'an deux mille dix, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 20 mai 2010 pour une session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Daniel MENANTEAU, Maire,

Étaient présents : Mmes DRAPEAU Laure, ELIE Sandrine, GUILLET Maryse, JAUD Rose-Hélène, MADORRA Hélène, MM BARD Joël, BOUDAUD René, DREUX Jean-Claude, DREILLARD Roland, GOURAUD Christophe, GUILLON Jean-Louis, LOUINEAU Dominique, RAMBAUD René, SORIN Patrice.

Absents excusés : M. CONNIL Jérémie a donné procuration à M. DREUX Jean-Claude
Absent : M. BOU Didier .

Secrétaire de séance : Mme ELIE Sandrine

Le conseil municipal a :

- ☞ Eté informé que le Maire a renoncé à exercer son droit de préemption pour la vente de la parcelle AH 81 par M. et Mme GOUVERNEUR Patrick et pour la vente des parcelles AH 177-198 par Mme DEBIEN Denise ;
- ☞ Approuvé la décision modificative n°01 du budget communal ;
- ☞ Recruté à compter du 1^{er} juin 2010, un agent dans le cadre du dispositif CAE- passerelle pour répondre aux besoins du poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps complet affecté à la voirie et à compter du 23 août 2010, un agent dans le cadre du dispositif CAE-passerelle pour répondre aux besoins du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps incomplet affecté à l'école Anselme Roy ;
- ☞ Autorisé la signature du marché de voirie avec l'entreprise CHARPENTIER pour un montant de 30 415 € HT ;
- ☞ Fixé les tarifs de photocopies :

Bénéficiaires	Format A4		Format A3			
	noir		couleur	noir		couleur
	A l'unité	Plus de 10	A l'unité	A l'unité	Plus de 10	A l'unité
particuliers	0,20 €	0,10 €	0,30 €	0,20 €	0,10 €	0,40 €
associations	gratuit	gratuit	0,15 €	gratuit	gratuit	0,20 €

- ☞ Fixé à 7 € le stère : chêne, frêne ...et à 4 € le stère : sapin, peuplier ...
- ☞ Approuvé et autorisé à signer le projet de convention d'autorisation de travaux et d'entretien entre le Département de la Vendée et la commune de St Martin-des-Noyers pour l'itinéraire cyclable entre la Roche-sur-Yon et la Châtaigneraie.

Fait à Saint Martin-des-Noyers, le 1 Juin 2010

Le Maire,
Signé Daniel MENANTEAU

